



Aide aux Détenus Nécessitant des Soins  
Médico-Psychologiques

## L'Apparté

### Appartements de Coordination Thérapeutique Adultes

# Livret d'accueil

#### LILLE

*Permanences et temps d'accueil sans  
rendez-vous :*

Du lundi au jeudi : 9h30 - 12h30

Le vendredi : 13h30 - 17h00

Adresse : 7 rue Colmar 59000 Lille

Téléphone : 03 59 09 51 31

Fax : 03 20 19 98 13

Mail : [secretariat.apparte@adnsmp.fr](mailto:secretariat.apparte@adnsmp.fr)

#### ARMENTIERES

*Permanences et temps d'accueil sans  
rendez-vous :*

Mardi de 13h30 à 16h30

Vendredi de 9h30 à 12h30

Adresse : 1 rue Gustave Duriez à  
Armentières

Téléphone : 03 59 09 51 31

Fax : 03 20 19 98 13

Mail : [secretariat.apparte@adnsmp.fr](mailto:secretariat.apparte@adnsmp.fr)

# **L'Apparté, service des Appartements de Coordination Thérapeutique Adultes de l'association ADNSMP**

Afin de mieux connaître le service, ce livret d'accueil vous présente l'association, le service, son organisation ainsi que quelques informations pratiques.

## **1) Présentation de l'Association « Aide aux détenus nécessitant des Soins médico-psychologiques » (ADNSMP)**

L'Association ADNSMP est une association Loi 1901 à but non lucratif, créée en 1988.

**L'ADNSMP gère :**

- **L'ATRE** Centre de Soins, d'Accompagnement, et de Prévention en Addictologie (CSAPA) avec hébergement, sur Lille
- **L'Apparté**, service des **Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)** comprenant 24 places adultes et 8 places pédiatrique.

## **2) Présentation de l'Apparté, service des Appartements de Coordination Thérapeutique Adulte:**

**Conformément au décret n° 2002 – 1227 du 3 octobre 2002 :**

« Les Appartements de Coordination Thérapeutique sont des structures qui hébergent à titre temporaire, des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical. Ils fonctionnent sans interruption et s'appuient sur une double coordination médico-psychosociale, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion ».

**Au sein de notre service, nous accueillons des personnes seul (e)s, ou accompagné (e)s.**

**Ce que propose L'Apparté en ACT Adultes:**

<b>Un hébergement</b>
-----------------------

**Le service comprend vingt-quatre logements.**

Ces logements sont entièrement meublés (meublé, électroménager) et équipés du matériel nécessaire à la vie quotidienne (vaisselle, linge de maison...) par le service.

Ces appartements sont **répartis sur les secteurs de Lille et d'Armentières.**

**Ils sont facilement accessibles en transport en commun.**

## Une équipe

**Une équipe pluridisciplinaire vous accueille et vous accompagne :**  
**L'équipe est composée de :**

- un directeur, un chef de service, un coordinateur
- un médecin coordinateur, des infirmières, une aide-soignante
- un psychologue, des Travailleurs sociaux, un accompagnant éducatif et social
- un comptable, une secrétaire, un agent des services intérieurs

**L'ensemble de l'équipe est tenu à la confidentialité de votre situation.**

### **Le rôle des différents professionnels**

**Le directeur et le chef de service** sont à votre disposition pour vous écouter et répondre à toutes vos interrogations, afin de coordonner efficacement l'ensemble de votre séjour. Ils vous rencontreront régulièrement aux différentes étapes de votre séjour, et autant que de besoin.

**Le coordinateur** contribue à l'élaboration de votre projet personnalisé en étant l'interface entre vous, l'équipe et la direction.

**Le médecin coordinateur** veille à la bonne réalisation de votre accompagnement médical.

**Le psychologue** s'assure de votre prise en charge psychologique. Il vous oriente et vous accompagne vers les partenaires du soin psychique. Il vous rencontre régulièrement en entretien pour faire le point.

**Les infirmières**, dans un parcours de soin défini, coordonnent vos soins médicaux et paramédicaux et l'éducation thérapeutique sous couvert du médecin coordinateur.

**L'aide-soignante** vous accompagne et réalise les actes essentiels de la vie quotidienne selon vos besoins. Elle contribue à votre prise en charge globale par le maintien de votre autonomie.

**Les Travailleurs sociaux** s'assurent de votre accès aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection, de la santé, de la justice, de l'éducation. Il s'agit pour ce faire de mettre en place un accompagnement personnalisé pour aider à accomplir les démarches administratives ou sociales nécessaires à la mise en œuvre de ces droits. Ils construisent avec vous un projet de vie qui va vous permettre d'envisager une insertion sociale et professionnelle en tenant compte de votre pathologie.

Ils vous proposent des actions éducatives de prévention, de protection, d'insertion sociale et professionnelle. Ils vous accompagnent dans votre développement et votre épanouissement personnel ainsi que dans les activités de votre vie quotidienne. Ils vous proposent des activités de groupe. Ils vous aident à préparer votre sortie de l'Apparté.

**L'accompagnant éducatif et social** vous accompagne dans les actes essentiels de la vie quotidienne: soins d'hygiène, de confort, activités motrices en y apportant de l'aide, et participe à l'entretien de votre environnement. Il organise et participe à la mise en place d'activités individuelles et collectives.

**Un agent des services intérieurs** est présent pour faciliter l'ensemble de votre séjour, en résolvant les éventuels problèmes techniques rencontrés dans votre logement.

#### ***Les modalités des rencontres avec l'équipe***

Tout au long de votre séjour, des rencontres régulières sont organisées avec les différents membres de l'équipe dans les bureaux du service ou dans l'appartement que vous occupez. Vous devrez honorer ces rendez-vous, qui font partie intégrante de votre accompagnement et de votre projet individualisé.

Vous pouvez bien sûr solliciter des rendez-vous auprès de chaque professionnel.

**Lorsque l'équipe n'est pas disponible, en dehors des heures de bureau, un numéro d'appel d'astreinte permet, en cas de nécessité réelle et sérieuse, d'être mis en contact avec la direction.**

## Votre séjour à l'Apparté

### **Votre accueil**

A votre arrivée, vous serez accompagné dans le logement que le service vous aura attribué.

**Un état des lieux et un inventaire seront réalisés avec vous** lors de votre installation dans l'appartement par un des membres de l'équipe. **Un trousseau de clefs vous sera alors remis.**

Vous pouvez amener des objets personnels à condition qu'ils ne soient pas encombrants.

Un kit d'accueil et d'hygiène vous sera remis.

Vous signerez votre contrat de séjour et tous les documents relatifs à votre arrivée dans le service vous seront remis.

Nous construisons ensemble votre projet à partir de vos besoins et de vos souhaits.

### **Votre accompagnement individualisé**

Votre **Projet Individuel de Prise en Charge** précise les objectifs de votre séjour. Chaque professionnel vous aidera à atteindre ces objectifs.

### **Les activités et ateliers**

Pendant votre séjour, l'équipe propose des activités individuelles ou collectives, de loisirs, de culture, de sport.

Des ateliers éducatifs et thérapeutiques sont ainsi mis en place dans les locaux de l'Apparté (cuisine, gestion quotidienne du logement, éducation à la santé, réduction des risques...).

### **Votre participation à la vie du service**

**Vous serez invité tout au long de votre séjour à participer à la vie de l'Apparté, notamment par le biais de trois rencontres par an** qui se tiendront dans les bureaux du service. Ce temps sera consacré à un échange sur le fonctionnement et l'organisation du service, vos remarques pour améliorer vos conditions de séjour, vos idées de projets d'activités ou de sorties : il s'agit du Groupe d'Expression Participatif.

## Nos locaux et plan d'accès

Nos bureaux sont situés :

### à LILLE

Adresse : 7 rue Colmar 59000 Lille  
Tel fixe : 0359095731  
Mail : secretariat.apparte@adnsmp.fr



Arrêt de métro : Porte des Postes LIGNE 1 et 2

**Le service est ouvert à l'accueil tous les matins du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30, et le vendredi de 14h00 à 17h00.**

## à ARMENTIERES

Adresse : 1 rue Gustave Duriez 59280 ARMENTIERES

Tel fixe : 0359095731

Mail : secretariat.apparte@gmail.com



Arrêt de BUS : Hôtel de ville ou Jean Jaurès

**Le service est ouvert à l'accueil le mardi 13h30 à 16h30, et le vendredi de 9h30 à 12h30.**

**Il est joignable le reste du temps par le téléphone, ou le numéro d'appel d'urgence en cas d'absolue nécessité.**